Cinquante troisième année. - N ° 126 A Mercredi 3 juillet 2019

BODACC

BULLETIN OFFICIEL DES
ANNONCES CIVILES ET COMMERCIALES
ANNEXÉ AU JOURNAL OFFICIEL DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DIRECTION DE L'INFORMATION
LÉGALE ET ADMINISTRATIVE
26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15
www.dila.premier-ministre.gouv.fr
www.bodacc.fr

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Premier ministre
Direction de l'information légale et administrative

Standard..... 01-40-58-75-00
Annonces..... 01-40-58-77-56
Accueil commercial 01-40-15-70-10
Télécopie..... 01-40-58-79-14

BODACC « A »

Annonce n° 660

44 – LOIRE-ATLANTIQUE

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE NANTES

Ventes et cessions

504 673 393 RCS Nantes.
ABALOR.
Forme : Société par actions simplifiée (à associé unique).
Capital : 50000 EUR.
Adresse : 11, place du Général de Gaulle, 44980 Sainte-Luce-sur-Loire.
Oppositions : Article L.236-14 du code de commerce.
Commentaires : Société par actions simplifiée au capital social de 50 000 € Siège social : 11 place du Général de Gaulle 44980 SAINTE LUCE SUR LOIRE RCS NANTES 504 673 393 Société LUDIS Société à responsabilité limitée au capital de 40 000 € Siège social : 11 place du Général de Gaulle 44980 SAINTE LUCE SUR LOIRE, RCS NANTES 871 802 252, AVIS DE PROJET DE FUSION Aux termes d'un acte sous seing privé en date à LA CHAPELLE SUR ERDRE du 16 mai 2019, La société ABALOR, société par actions simplifiée au capital social de 50 000 €, ayant son siège social 11 place du Général de Gaulle - 44980 SAINTE LUCE SUR LOIRE, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de NANTES sous le numéro 504 673 393, et La société LUDIS, société à responsabilité limitée au capital de 40 000 €, ayant son siège social 11 place du Général de Gaulle - 44980 SAINTE LUCE SUR LOIRE, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de NANTES sous le numéro 871 802 252, ont établi le projet de fusion par voie d'absorption de la société LUDIS par la société ABALOR. La société LUDIS ferait apport à la société ABALOR de la totalité de son actif, soit 278 262 €, à charge de la totalité de son passif, soit 15 828 €. La valeur nette des apports s'élèverait à 262 434 €. La société ABALOR détenant la totalité des 2 500 parts sociales composant le capital de la société LUDIS, il ne sera procédé à aucune augmentation de capital et aucun rapport d'échange n'a été déterminé. L'opération de fusion dégagerait un mali de fusion d'un montant de 824 285 €. La fusion produirait effet rétroactivement à compter du 1er décembre 2018. Conformément à l'article L. 236-6 du Code de commerce, le projet de fusion a été déposé au greffe du Tribunal de commerce de NANTES au nom des deux sociétés le 01 juillet 2019..